

VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016 / L'ESSENTIEL LU

Une victime de violences familiales sur 5 est mineure

LUXEMBOURG L'Unicef a compilé de nombreuses statistiques sur la situation des mineurs victimes de violences au Grand-Duché.

En 2015, sur les 802 interventions de la police pour des violences familiales, 168 victimes étaient mineures, soit plus d'une sur cinq. C'est une explosion de 37 % par rapport à 2014, indique l'Unicef, dans un rapport publié récemment.

Selon la loi, l'auteur de violences domestiques peut être expulsé dix jours de son domicile. En 2015, pour 242 expulsions autorisées par les tribunaux, 306 enfants mineurs ont été victimes ou témoins de violences au sein de leur foyer.

«Il n'y a guère d'autre endroit où il y a tant de violence sur les enfants qu'au sein des familles», dit René Schlechter, président de l'Ombuds-Comité pour les droits de l'enfant. Il rappelle que «le Luxembourg



Au Luxembourg, près d'un enfant sur trois admet avoir été victime de harcèlement scolaire.

fait partie des pays qui ont officiellement banni les châtiements corporels».

Les coups peuvent s'accompagner de violences sexuelles. Selon l'Unicef, au Luxembourg, 15 % des femmes disent avoir subi une forme de vio-

lence sexuelle perpétrée par un adulte avant leurs 15 ans.

La violence, pourtant, existe aussi hors de la famille, comme à l'école. L'Unicef note ainsi que 31 % des jeunes ont été victimes de harcèlement scolaire en 2013/2014. Et ils

sont 33 % à dire avoir été eux-mêmes harceleurs.

Durant l'année scolaire 2013/2014, 9 % des jeunes ont été victimes de cyberharcèlement par l'intermédiaire de messages. 5 % l'ont été par des photos. **MARION CHEVRIER**